



FORMULAIRE DE DECLARATION DE SINISTRE DOMMAGES MATERIELS EN COURS DE TRANSPORT

Contrat marchandises transportées N°5768749604

N°d'adhésion (N°envoi) :	NOM DE L'ASSURE :	QUALITE :
entreprise assujettie à la TVA <input type="checkbox"/> N°TVA	Entreprise non assujettie à la TVA <input type="checkbox"/>	Particulier <input type="checkbox"/>

**MARCHANDISES TRANSPORTEES :**

Nature des marchandises :	Description de l'emballage :
Poids total transporté de l'envoi :	nombre de colis (d'objets) transportés :
Valeur des marchandises assurées :	

ADRESSE DE CONSTAT :

DATE DE CONSTAT :

**MARCHANDISES PERDUES OU ENDOMMAGEES :**

Date de livraison convenue avec le transporteur : .....Nombre de colis perdus ou endommagés : .....

Poids des colis perdus ou endommagés .....Kg

Valeur des marchandises endommagées ou perdues (montant de la réclamation) : .....€

**TYPE DE DOMMAGES SUBIS :**

- Non livraison de + 15 jours à compter de la date prévue de livraison  livraison partielle avec manquant d'un ou plusieurs colis
- Colis endommagé par : casse  mouille  déchirure  rayures profondes  déformation  enfoncement
- Autre type de dommages : .....

**AUTRES CIRCONSTANCES DU DOMMAGE (facultatif) :**

EXPEDITEUR (Nom, adresse, tél.) : .....

DESTINATAIRE (Nom, adresse, tél.) : .....

ADRESSE OU LA MARCHANDISE ENDOMMAGEE EST VISIBLE : .....

TRANSPORTEUR : Nom	Adresse :
--------------------	-----------

<b>TRANCHE DE MONTANT DES DOMMAGES</b> (entourer la case correspondante à votre évaluation)	< 1 500 €	< 3 000 €	< 6 000 €	< 12 000 €	> 12 000 €
------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------	-----------	-----------	------------	------------

Axa France se réserve le droit de mandater un expert de son choix pour effectuer une expertise contradictoire entre vous et le transporteur afin d'évaluer le montant de votre préjudice

**POUR BENEFICIER DE LA GARANTIE**

**EN CAS DE NON LIVRAISON:**

Envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception de réclamation au transporteur à partir du quinzième jour à compter de la date prévue de livraison (utiliser le modèle lettre de réclamation en cas de non livraison) accompagnée d'une copie de la facture d'achat, de vente ou de remplacement.

**EN CAS DE LIVRAISON PARTIELLE OU AVEC DOMMAGES MATERIELS :**

- Au moment de la livraison : Contrôler le nombre de colis ainsi que l'intérieur des colis devant le transporteur et ne signer le bordereau de transport qu'après y avoir inscrit des réserves précisant le nombre de colis manquants et le nombre de colis endommagés ainsi que le type de dommages subis (voir ci-dessus)
- Prendre des photos
- Envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception de réserves au transporteur dans les 48 heures du jour de la livraison (modèle de lettre de confirmation de réserves en cas de livraison) accompagnée (si possible) d'une copie de la facture d'achat, de vente ou de remplacement.

**ET DANS TOUS LES CAS :**

- Compléter le formulaire de déclaration de sinistres dommages matériels en cours de transport sur le site « EnvoiMoinsCher »
- Envoyer le formulaire par e-mail à notre courtier à l'adresse suivante : [marshsinistre.bxt@marsh.com](mailto:marshsinistre.bxt@marsh.com) et joindre les documents suivants :
  - Bulletin d'adhésion
  - Copie de la lettre de réclamation / réserves adressée par lettre recommandée avec accusé de réception au transporteur
  - Copie de la facture d'achat ou de vente, la facture de remplacement et le cas échéant le devis de réparation
  - Photos de la marchandise endommagée

Nous vous informons que les données à caractère personnel que Marsh recueille sont nécessaires à assurer la bonne gestion de votre sinistre. Pour la bonne gestion du sinistre, ces données peuvent être transmises à l'assureur et peuvent également être communiquées à des experts, à nos conseils, au souscripteur de la police et à nos prestataires et sous-traitants qui peuvent être situés en dehors de l'Union Européenne. Afin de garantir la sécurité et la protection adéquate de vos données à caractère personnel, Marsh s'assurera que ces transferts sont systématiquement encadrés par des garanties appropriées, conformément aux dispositions de l'article 46 du Règlement Européen. Ces données sont conservées aussi longtemps que nécessaire pour la gestion du sinistre et au-delà, à compter de la clôture du dossier, pendant la durée autorisée ou imposée par une disposition légale ou réglementaire.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, ainsi que le droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout moment pour des raisons tenant à votre situation particulière, à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement. Il est précisé que l'exercice de certains de ces droits peut entraîner au cas par cas pour Marsh, l'impossibilité de gérer votre dossier de sinistre. Vous pouvez exercer vos droits ainsi que contacter le Délégué à la Protection des Données en vous adressant soit directement à votre gestionnaire sinistre, soit par l'envoi d'un courrier à l'attention de Privacy France Tour Ariane – La défense 9 – 5 Place des Pyramides – 92800 Puteaux (adresse) ou par l'envoi d'un mail à l'adresse suivante [Privacy.France@marsh.com](mailto:Privacy.France@marsh.com)

En fournissant à Marsh mes données personnelles et notamment des données à caractère médical et/ou pénales, j'autorise expressément leur utilisation pour les besoins de gestion du sinistre \*

Pour en savoir plus vous pouvez accéder à notre politique de protection des données personnelles via <https://www.marsh.com/fr/fr/privacy-policy.html>

\* Marsh vous informe que si la case n'est pas cochée, la déclaration du sinistre ne sera pas prise en compte

DATE	E.MAIL DU SIGNATAIRE	SIGNATURE
------	----------------------	-----------